

Luxembourg, le 28 septembre 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

« Selon des articles sur le portail 'EURACTIV', les couloirs de solidarité de l'Union européenne auraient des répercussions négatives sur le marché unique. Selon des producteurs de céréales roumains, les exportations en provenance de l'Ukraine et à destination aux pays voisins resteraient bloquées sur les marchés locaux des pays de transition.

À titre d'exemple, les agriculteurs roumains endureraient une « forte détérioration de leur compétitivité » sous l'effet d'importations moins chères originaire de l'Ukraine et vendues sur le marché roumain.

Le blocage au niveau du pays de transition serait notamment lié aux coûts de transport pour les agriculteurs roumains qui aurait quasiment triplé en raison d'une demande élevée de production en Ukraine.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture :

- Messieurs les Ministres, peuvent-ils confirmer un impact négatif des exportations de céréales ukrainiennes sur le marché unique ?*
- Comment l'Union européenne peut-elle éviter un détournement des produits vers des marchés locaux et assurer le transport des céréales à leurs destinations finales ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Quelles mesures peuvent être mises en place pour alléger la pression exercée par le flux de produits ukrainiens ?*
- *Est-ce que le déblocage de fonds supplémentaires est prévu pour ajouter des couloirs de solidarité additionnels ?*
- *Dans l'affirmative, quels seraient les délais pour une telle initiative ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député